**COMPARAISON INTER-LABORATOIRES :** Essai d’aptitude – Etalonnage de masses 2023

**ETALONNAGES CONCERNES :** Etalonnage de poids de masses nominales :

5mg, 50mg, 500mg, 5g, 50g, 500g et 5kg

**Société / Laboratoire :** ……………………….…………………….…….……………...…...

**Adresse :** ………………………………..………..….…..…………………...........................

**Contact laboratoire :**

* Nom Prénom : ………………………………………………………………………………………………..
* Numéro de téléphone : ……………………………………..…………………...…….…..……….……….
* E-mail : ……………………………………………………………….…………….……………..….............
* Adresse de livraison de l’entité soumise à essai : ………………………….………………….………………………………………..………..……….............

**Contact facturation :**

* Nom Prénom : ………………………………………………………………………………………………..
* Numéro de téléphone : ……………………………………..…………………...…….…..……….……….
* E-mail : ……………………………………………………………….…………….……………..….............
* Adresse postale de facturation : …………………………………...….……..……...................
* N° TVA intracommunautaire (hors France) : …………………………………...….……..…..................

**Participation à la comparaison pour les entités suivantes :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| [ ] Masse de 5 mg[ ] Masse de 50 mg [ ] Masse de 500 mg | [ ] Masse de 5 g [ ] Masse de 50 g[ ] Masse de 500 g | [ ] Masse de 5 kg |

**Frais de participation (\*) : 540 € HT**

(\*) *Ce tarif inclut le prêt des masses à étalonner, la fourniture du fichier de résultats à compléter, les éventuels rapports intermédiaires et le rapport final contenant l’exploitation des résultats et l’évaluation de la performance des participants.*

Les frais de transport des entités vers le laboratoire suivant sont à la charge des participants, le choix du transporteur est libre. Pour les participants situés en dehors de l'Union Européenne et dans les DOM-TOM, le transport aller et retour des entités devra être organisé et pris en charge par le participant.

|  |
| --- |
| **ACCEPTATION DE LA PRESENTE PROPOSITION**Je soussigné(e),…………………………..………….….………………., représentant la société / le laboratoire ………………………………………………………………. * reconnais avoir pris connaissance du contenu de cette proposition et de la fiche descriptive « Fiche descriptive - CIL 2023 - Etalonnage de masses\_v1 »  (EIL-TR-Q-034\_A),
* déclare accepter pleinement les conditions de vente en annexe du présent document.

Ma signature sur la présente vaut pour bon de commande de prestation au CT2M à compter de ce jour.Date : …………. Signature et cachet de l’entreprise / laboratoire : |

Merci de nous retourner ce formulaire par e-mail à cilmasses@ct2m.fr.

**Annexe : Conditions Générales de Vente**

# Facturation

La facturation est effectuée à la fin de la comparaison inter-laboratoires, c'est-à-dire après l’envoi du rapport final ou après transmission d'un rapport intermédiaire, le cas échéant. **Le règlement est à effectuer 30 jours fin de mois.**

A compter de la date de lancement de la comparaison interlaboratoires, toute inscription enregistrée est due et ne pourra faire l’objet d’annulation ou remboursement.

# Perte, dégradation et élimination de l’entité soumise à essai

En cas de perte, élimination ou dégradation de l’entité soumise à essai par le participant, le CT2M se réserve le droit de réclamer le montant de l’objet soumis à essai ou de son rachat et renvoi, à savoir :

* Poids de 5mg de qualité E2 avec coffret : 37€
* Poids de 50mg de qualité E2 avec coffret : 37€
* Poids de 500mg de qualité E2 avec coffret  37€
* Poids de 5g de qualité E2 avec coffret : 75€
* Poids de 50g de qualité E2 avec coffret : 100€
* Poids de 500g de qualité E2 avec coffret : 245€
* Poids de 5kg de qualité E2 avec coffret : 852€

Le CT2M ne saurait être tenu responsable en cas de perte, d’élimination ou de non-réception de l’entité soumise à essai.

# Nombre de participants

En cas de nombre de participants insuffisant pour un traitement statistique représentatif des résultats, le CT2M se réserve le droit d’annuler la présente comparaison inter-laboratoires.

# Règles d’utilisation de la marque d’accréditation

En aucun cas la marque d’accréditation COFRAC « Comparaison interlaboratoires », n°1-7127 (portée disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)) ne pourra être utilisée par les participants.

# Gestion et conservation des données personnelles

Le CT2M utilisera les données personnelles des participants afin de communiquer avec les participants pendant le déroulement de la comparaison inter-laboratoires. Ces données sont utilisées également pour la transmission des rapports intermédiaires et/ou finaux. Les données pourront être utilisées à des fins commerciales : communication des nouveautés sur le site internet, communication sur les nouvelles comparaisons inter-laboratoires ou auxquelles ils ont déjà participé. Les données seront conservées 5 ans après la dernière communication. (Les données inscrites dans les devis et rapports sont conservées 10 ans). En cas de refus, le participant doit faire en faire la demande à ct2m@ct2m.fr.